

CREDITS D'INVESTISSEMENT 2025

Le Conseil communal soumet pour approbation à l'assemblée communale :
Crédit d'investissement de CHF 480'000.-
Crédit N° 1/2024 pour un projet d'étude d'une nouvelle salle de sport

Suite à l'étude «Avenir Centre Village», menée en 2023, dont les résultats ont été présentés à la population en janvier dernier, le Conseil communal a décidé de mettre en œuvre le projet d'une nouvelle salle de sport qui sera implantée sur l'emplacement de l'ancienne gendarmerie. Cette nouvelle salle de sport devra répondre aux normes actuelles en matière d'équipement sportif scolaire et permettre notamment l'accueil de public lors de manifestations sportives telles que compétitions de gymnastique ou rencontres de sport d'équipe. Ce nouvel équipement devrait ainsi compléter l'offre en matière de locaux de sport, la salle actuelle ne permettant plus de répondre entièrement à une demande en constante progression.

Le crédit d'étude demandé se répartit comme suit :

Fr. 230'000.-- Procédure de mandat d'études parallèles (MEP) visant à désigner un projet lauréat répondant aux attentes du maître d'ouvrage.

Fr. 250'000.-- Crédit d'étude du projet lauréat jusqu'au devis détaillé permettant de définir le crédit de construction à voter.

Cet investissement a été discuté avec les autorités de la commune de Torny et intégré dans le plan d'investissement du projet de fusion de communes. Un membre du Conseil communal de Torny fera partie du jury appelé à désigner le projet lauréat. Si le projet de fusion se concrétise, le crédit de construction sera voté par l'assemblée de la commune fusionnée, vraisemblablement au printemps 2026.

Plan de financement : projet d'étude d'une nouvelle salle de sport

Détails	Taux	Montant
Emprunt		480'000.-
Amortissement annuel	3%	14'400.-
Charges annuelles d'intérêts	2%	9'600.-



**Le Conseil communal soumet pour approbation à l'assemblée communale :
Crédit d'investissement de CHF 50'000.-
Crédit N° 2/2024 pour un projet d'étude d'un concept VALTRALOC**



L'étude «Avenir Centre Village», menée en 2023, a notamment esquissé quelques propositions en matière d'aménagement de la traversée du village, avec pour objectif une modération du trafic et une meilleure cohabitation entre les différents types de mobilité ; étaient concernés en particulier les arrêts de bus, leur localisation et leur mise aux normes, les accès au PAD Pré-Terrapon, le stationnement des véhicules et les cheminements piétons. Si Châtonnaye souhaite dans le futur développer et concrétiser ces propositions, cela passe obligatoirement par la définition d'un concept « Valtraloc » (Valorisation de la traversée de localité), étant donné que la route traversant notre village est une route cantonale. Pilotée par notre urbaniste, cette étude permettra de définir exactement quels types d'aménagement devraient être réalisés et quels en seraient les coûts de réalisation. La commune disposera ainsi d'un outil de planification cohérent lui permettant de définir un calendrier de réalisation et un plan d'investissement pour les années futures.

Plan de financement : projet d'étude d'un concept VALTRALOC

Détails	Taux	Montant
Prélèvement sur ménage communal		50'000.-
Amortissement annuel	10%	5'000.-

**Le Conseil communal soumet pour approbation à l'assemblée communale :
Crédit d'investissement de CHF 40'000.-
Crédit N° 3/2024 pour la réfection de la route de Villarimboud –
tronçon La Combaz**



Plan de financement : réfection de la route de Villarimboud – tronçon La Combaz

Détails	Taux	Montant
Ménage communal	-	40'000.-
Amortissement annuel	5%	2'000.-

**Le Conseil communal soumet pour approbation à l'assemblée communale :
Crédit d'investissement de CHF 50'000.-
Crédit N° 4/2024 pour la rénovation de l'Auberge de la
Croix-Blanche**



Suite à la décision de résilier, au 31 octobre 2024, le bail des tenanciers du Restaurant de la Croix-Blanche, le Conseil communal souhaite apporter un rafraîchissement de la partie restaurant du bâtiment (cuisine, partie électrique, peinture intérieure et extérieure, etc...) afin de permettre aux nouveaux tenanciers de reprendre les rennes de ce restaurant dans de bonnes conditions.

Le Conseil communal demande un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pour exécuter ces divers travaux.

Plan de financement : rénovation de l'Auberge de la Croix Blanche

Détails	Taux	Montant
Emprunt		50'000.-
Amortissement annuel	3%	1'500.-
Charges annuelle d'intérêts	2%	1'000.-

**Le Conseil communal soumet pour approbation à l'assemblée communale :
Crédit d'investissement de CHF 35'000.-
Crédit N° 5/2024 pour l'achat de tables pour la halle
polyvalente**



Ayant déjà servi de nombreuses années, les tables de la halle de gym deviennent de plus en plus usées. Des aspérités visibles provoquent des blessures régulières lors de leurs manipulations et à cela s'ajoute le poids qui rend leurs déplacements relativement pénibles.

Le Conseil communal demande un investissement à hauteur de CHF 35'000.- pour le remplacement de toutes les tables de la halle de gym et l'achat de chariots qui rendront le déplacement plus aisé.

Plan de financement : achat de tables pour la halle polyvalente

Détails	Taux	Montant
Ménage communal	-	35'000.-
Amortissement annuel	10%	3'500.-